1. *Débitrice:* **Audio-visuel BT SA**, rue St-Martin 22, 1000 **Lausanne 17**
2. *Remarques:* Par décision du 25 mars 2004, communiquée le 5 avril 2004, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé au 15 septembre 2004 le sursis concordataire accordé à la société Audio-visuel BT SA, fixé la prochaine audience au jeudi 16 septembre 2004 et confirmé la suspension des poursuites.

   Tribunal d'arrondissement de Lausanne
   1014 Lausanne

(02208030)